

Chers membres de l'association pour la protection du lac Écluse (APPLÉ),

**Un rappel à ceux qui n'ont pas eu l'occasion de me remettre la cotisation annuelle de \$30. – formules d'inscription disponible au site Web de l'association :**  
<https://www.appleorford.com/adhesion>

Voici les résultats des récentes analyses de l'eau du lac Écluse. Les prélèvements ont été effectués le 19 juillet et nous avons reçu les derniers certificats d'analyse hier.

Voir carte de prélèvements sur le site Web de l'association :  
[https://www.appleorford.com/files/ugd/326750\\_d250fd6d596641f8bf4545f7bc361081.pdf](https://www.appleorford.com/files/ugd/326750_d250fd6d596641f8bf4545f7bc361081.pdf)

Échantillons 19 juillet 2022	Ruisseau lac à la truite	Ruisseau du golf	Milieu du lac entre les deux ruisseaux	Fausse du lac entre île et Manoir	Critères de qualité
Coliformes fécaux	2100	27	56	110	<200UFC/100ml (unités formant colonie)
Matières en suspension	7	3	2	1	<5 mg/L (milligrammes)
Phosphore totaux-trace	50-52	20-18			<20 µg/L (microgrammes)
Chlorophylle A				2.6	<20 µg/L

Les échantillons du 19 juillet ont été relevés suite à une bonne pluie afin de vérifier la qualité de l'eau apportée au lac principalement par les deux principaux ruisseaux.

**Coliformes fécaux :** La concentration de coliformes fécaux doit être moins de 200 UFC/100ml. Au-delà de 200 UFC, il y a des risques pour les activités de contact primaire (ex. baignade, planche à pagaïe, etc.) Les résultats des échantillons du 19 juillet pris aux quatre endroits sur le lac indiquent des **risques à l'embouchure du ruisseau du lac à la truite**. Par contre les échantillons du milieu du lac entre les deux ruisseaux et à la fausse du lac entre l'île et le Manoir indiquent des résultats respectant les critères de qualité; les coliformes provenant du ruisseau du lac à la truite ayant sans doute été dilués dans un plus grand volume d'eau.

**Matières en suspension :** La concentration doit être sous 5mg/l. Les résultats sont bons excepté pour l'eau du lac à la truite qui dépasse la norme de qualité suite à une bonne pluie. Nous continuons à surveiller ce critère afin d'éviter des effets néfastes à long terme pour la vie aquatique.

**Phosphore :** la concentration de phosphore doit être sous la norme de 20 ug/l selon le critère de qualité afin de limiter la croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques. Les échantillons démontrent que nous sommes à la limite de la norme au ruisseau du golf et bien au-delà de la

norme au ruisseau du lac à la truite. L'utilisation d'engrais entre autres augmente l'écoulement de phosphore dans l'eau du lac, ce qui cause la croissance excessive de plantes aquatiques et algues. Nous continuerons de surveiller ce critère, car l'excès de phosphore représente des risques d'effets chroniques néfastes à long terme pour la protection de la vie aquatique. L'association a déjà fait des représentations auprès de la municipalité pour les informer que plusieurs sections de la bande riveraine du golf ne sont pas végétalisées selon les normes municipales (une largeur minimale de 10 à 15 mètres.) Nous avons inclus les photos que vous trouverez dans le document au site Web de l'association: « Golf du Manoir des sables - Gestions des pesticides et des engrais » Page 10:  
[https://www.appleorford.com/files/ugd/326750\\_1723ce5d7193414788319eccd7042263.pdf](https://www.appleorford.com/files/ugd/326750_1723ce5d7193414788319eccd7042263.pdf)

**Chlorophylle A** : Un test du niveau de chlorophylle A prise à la fausse du lac indique un niveau de 2,6 ug/l; donc satisfais les critères de qualité.

Donc, en résumé, suite à une pluie, la qualité de l'eau reste propice aux activités aquatiques, **excepté à l'embouchure du ruisseau du lac à la truite**. Il est toujours aussi recommandé de prendre une douche suite à une baignade au lac. Il faut continuer à surveiller la situation concernant le niveau de phosphore et maintenir la vigilance afin de réduire l'ajout de sédiments, d'engrais et de pesticides qui affectent grandement la qualité de l'eau et activent le vieillissement prématuré du lac.

Merci pour votre contribution à la préservation de ce petit joyau local,

Salutations,

Jean Forget

Président de l'association pour la protection du lac Écluse